# **NOUVEAU: HAD READAPTATION**

Depuis juin 2025, nouvelle filière chez Santé Service DAX



#### OBJECTIFS

L'activité d'HAD de mention réadaptation a pour objet d'assurer au domicile du patient une réadaptation complexe, pluridisciplinaire et coordonnée afin de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, les déficiences et les limitations d'activités.

## ÉLIGIBILITÉ

Situations pouvant relever d'une prise en charge en HAD réadaptation :

- Demande du patient de réaliser sa rééducation au domicile
- Impossibilité environnementale ou médicale du patient d'hospitalisation complète en SMR (aidant principal, enfant bas-âge, handicap, pathologie psychiatrique ...)
- Nécessité de rééducation dans l'environnement du patient (Troubles cognitifs, troubles phasiques, prise en charge en ESMS...)
- Poursuite de la rééducation en sortie d'un établissement SMR
- Prise en charge en attendant une place dans un établissement SMR
- Non encore éligible à une rééducation intensive en SMR (sans appuis, état général précaire...)
- Rééducation dans un contexte oncologique non stable

Le séjour du patient en HAD rééducation peut être d'une durée de 45 jours (en moyenne selon le projet de rééducation). Chaque patient pris en soin par le dispositif « HAD R » bénéficie au minimum de 5 interventions de rééducation pluridisciplinaires par semaine. L'intensité de rééducation doit être significative et assortie d'un projet personnalisé validé par un médecin MPR.

Conformément au décret d'application, la prise en charge des patients en rééducation nécessite la mobilisation d'une équipe pluriprofessionnelle avec des compétences spécifiques.

## L'EQUIPE

- Médecin MPR
- Équipe de rééducateurs : kiné, ergothérapeute, orthophoniste, diététicien
- Enseignant en activité physique adaptée
- Équipe pluridisciplinaire d'HAD (Médecin praticien HAD, IDE coordinateur, assistante sociale, psychologue, infirmier, aide-soignant ...)
- Intervenants libéraux du secteur

### NOTRE AMBITION

- Travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire pour mieux répondre aux besoins de la population.
- Éviter la perte de chance pour les patients ayant besoin de soins de rééducation.
- Relever le défi de la rééducations intensives au domicile des patients.



